Case
FRC
3337

EXTRAIT
D'UN LIVRE D'ORDRE
OU
JOURNAL MILITAIRE,

TROUVÉ SUR UN ÉMIGRÉ,

Et dont la Convention nationale a ordonné l'impression et l'envoi aux 83 départemens, par décret du 4 octobre 1792.

Ordre du 7 au 8 août 1792.

Messieurs,

LIEUTENANT-COL. de piquet, Chailloux.
Brigadier de piquet, Pelletier.
Brigadier de garde et d'avant-garde, Joussaume.
Maréchal-des-logis pour l'infanterie, Le Roy.
Brigadier pour *id.*, Couturier.

cf M&W 6576

Messieurs ,

Brigadier pour le logement,	Le Cachet.
Brigadier d'arrière-garde,	Pelletier.
Brigadier pour les gros équipages,	Desessart.
Brigadier pour les éclopés,	Geantin.
Anciens de garde,	Marquis de Valconseil. / La Rangère.

M. le comte de Boissart partira demain à quatre heures avec le logement qui s'assemblera sur le chemin de Merbac, près la tête du camp.

Ordre du 8 *au* 9 *août* 1792.

Messieurs ,

Lieutenant-colonel de piquet,	Terme.
Brigadier de piquet,	D'Aiguillon.
Brigadier de garde et d'avant-garde,	De la Borlaye.
Maréchal-des-logis pour la troupe à pied.	De la Banne.
Brigadier pour *idem* ,	Desplas.
Brigadier pour le logement,	Dusey.
Brigadier pour l'arrière-garde,	Poussaume.
Brigadier pour les gros équipages ,	Piges.
Anciens ,	MM. (les noms manquent).
B. pour les éclopés ,	Decaché.
Anciens de garde ,	Chaix.
Logement ,	Laumondières.
Escorte des gros équipages,	Conneçon. / La Prudieres.
Avant-garde ,	Chaudenier. / Pernot, aîné. / Tremauge.
Arrière-garde ,	Michaut.
Garde du camp en arrivant,	Dupui de Vern.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Messieurs,

De police du camp pour les chevaux, { Michaut. Pernot, cadet. Conneçon.

Les logemens partiront demain à quatre heures du matin; ils seront aux ordres de *M. le marquis d'Aché*; M. *de Salverte* accompagnera aussi M. d'Aché; *M. Despréloc* marchera aussi avec le logement, etc., etc.

La troupe à pied, les éclopés, les équipages seront prêts à partir à cinq heures et demie; *M. de Basseboulogne* conduira et commandera cette colonne; elle fera halte à quatre lieues d'ici, où M. de Basseboulogne recevra de nouveaux ordres pour sa destination.

Messieurs,

Pour le commandement du détachement de 110 hommes,

Officiers, { De Juigné. De la Boissière. De Murillay. Carré. (Illisible).

Maréchaux, { De Launay. Croizemet.

Brigadiers, { Domarets. Rouland. Bignepré. Maréchal.

Ordre du soir.

Le logement partira à quatre heures aux ordres de M. le marquis de *Salverte*; il aura avec lui *M. Desprélot*, *MM. de Sollery* frères, marcheront aussi avec lui.

M. de Basseboulogne, un maréchal-des-logis, un brigadier, 24 hommes d'armes, dans lesquels on comprendra *M. de Bonnes*, de la deuxième compagnie, et M. du Fournier, de la septième, partiront également demain à quatre heures, etc., etc.

Messieurs,

Hommes d'armes pour le détachement, { Morison. St.-Saule. Gabarrey. Préligne.

Nota. D'Artois a perdu sa montre.

Ordre du 9 *au* 10 *août* 1792.

Les noms des officiers de service sont en blanc.

Messieurs,

De garde de quartier. { Du Cheylat. Suau.

Les logemens partiront à quatre heures, aux ordres de M. *le Comte de Boisseuil*. MM. *de la Basseboulogne* et *Dufeys* marcheront avec le logement.

Ordre du 12 *au* 13 *août* 1792.

Le camp se tiendra prêt à partir demain matin; cependant l'on ne sellera les chevaux que quand l'ordre de partir sera arrivé du quartier général *des Princes*.

Ordre du 13 *au* 14 *août* 1792.

Messieurs.

Lieutenant-colonel de piquet.	Dopede.
B. Pour la compagnie,	Desplace.
B. De garde et d'avant-garde,	
M. Pour la troupe à pied,	
B. Pour le même objet,	
B. Pour le logement,	
B. D'arrière-garde,	Duncyer.

Messieurs.

B. Pour les gros équipages, Anciens, Pour les éclopés, Anciens de garde,	De Launay, *illisible.*
Hommes d'armes de garde,	Joffrion, aîné. Soller, cadet. Roy.
Logement.	Dagnel. Malus. Monjon.
Escorte des gros équipages,	Viala, Dalerme.
Avant-garde,	Le Girardier. Larmondiere. Bazin.
Arrière-garde,	Gallairis.
Police du camp en arrivant.	Boussardière. Bidalon. Saint-Saules.
Lieutenant-colonel de piquet,	De Murines *ou* Muriner. Couturier.

Ordre du 14 *au* 15 *août* 1792.

Colonel de piquet,	Lépine.
M. P. Loger la compagnie,	Dumoyer.
Brigadier de garde et d'avant-garde,	Saint-Florant.
Maréchal pour la troupe à pied,	(en blanc.)
B. Pour le même objet,	(*Id.*)
B. Pour le logement,	(*Id.*)
B. D'arrière-garde,	(*Id.*)
B. Pour les gros équipages,	(*Id.*)
Anciens pour les éclopés,	(*Id.*)
Anciens de garde,	Barrin. La Chartier.
Hommes d'armes de garde,	Girard. Comtade. Girardet.

Messieurs.

Hommes d'armes de police du camp, { Viala. Keravel. Soller, aîné.

Les commandans des compagnies feront assembler ceux qui servent les hommes d'armes, et leur signifieront que les premiers qui *enleveront* du fourrage, des piquets, des cordes, ou qui seront trouvés changeant des effets d'une compagnie à l'autre seront arrêtés, conduits au Prévôt de l'armée et seront punis selon la rigueur des ordonnances ; c'est-à-dire qu'il leur sera donné *cent coups de bâton*, ou qu'il *seront pendus*, si les effets en valent la peine, et peuvent être regardés comme un vol.

Il avoit été placé hier des factionnaires au magasin de paille qui est sur la rivière, dès qu'on avoit su qu'il appartenoit à l'armée des Prussiens : cette précaution avoit paru suffisante, et l'on n'avoit pas replacé aujourd'hui de factionnaires, parce que les hommes d'armes auroient dû respecter les défenses faites hier ; cependant cette paille a été enlevée ; et le commissaire prussien en répète aujourd'hui le paiement, et a porté des plaintes aux princes contre le corps. Les hommes d'armes sont prévenus que si l'ordre de les payer arrive, la retenue leur en sera faite sur le premier argent qu'ils toucheront des princes.

Il est défendu, et une fois pour toutes, et pour toute la campagne, de commander pour aucun service que ce puisse être, un officier ou homme d'armes auquel la punition des arrêts aura été infligée ; et, tant qu'elle durera, ses tours de service seront regardés comme passés.

Messieurs les officiers supérieurs se rendront à cinq heures chez M. le *Marquis d'Autichamp* etc., etc.

Ordre du 15 *au* 16 *août* 1792.

Messieurs.

Colonel de piquet,	Rebel.
Maréchal des logis,	Saint-Florant.
B. des logis pour la troupe à pied.	(En blanc.)
B. Pour le même objet,	(*Id.*)

Messieurs.

B. Pour le logement,	(*Id.*)
B. De garde,	Brossard.
B. Pour les gros équipages,	(En blanc.)
Anciens pour les éclopés,	(*Id.*)
Anciens de garde,	Rouget et Martel.
Hommes d'armes de garde.	Michaud. Conneçon. Chandenier.
Hommes d'armes de police du camp.	Soller, aîné. Rainaud. Emard.

Messieurs les officiers des compagnies tiendront la main à ce que les hommes d'armes montans ne soient point en pantalons pour monter la garde les jours de séjour.

M. Grélé, homme d'armes de la huitième compagnie, a perdu sa montre ; de plus il a été perdu un mousqueton hier à la manœuvre : il appartient à un homme d'armes de la cinquante-unième compagnie.

Ordre du 16 *au* 17 *août* 1792.

Messieurs.

Lieutenant-colonel de piquet,	Villeret.
B. Pour la compagnie,	M. Chavigni.
Brigadier de garde d'	Dufay.
Anciens de garde,	D'Aise. Teregnal.
Maréchal-des-logis pour la grand'garde,	Desmotier.
Brigadiers,	Pigace. Baulieu.
Hommes d'armes de la police du camp,	Lagirardière. Laumondière. Berthelot.
Hommes d'armes de garde,	Bongar. Tremeuge. Boussardière.

Il a été pris sur le chariot de la quatrième et le huitième une montre perdue par M. de Rancy : il prie de la lui remettre.

Messieurs.

Pour la grande garde, ancien,	H. Nicolon.
Hommes d'armes,	Dupuis et la Boucherie.
De la tête et par la queue,	Vautier.

Ordre du 17 *au* 18 *août* 1792.

REVEICH.

Messieurs.

Lieutenant-colonel de piquet,	Classier *ou* Classin.
Brigadier pour la compagnie,	Dutailly, *effacé*.
B. de garde,	H. Glapion.
Anciens,	Perronnet.
	Tatomesre.
Hommes d'armes de garde,	Bidalon.
	Saint-Saules.
	Viala.
Hommes d'armes pour la police du camp.	Gaborit.
	Monjon.
	Marliere.
Hommes d'armes de grande garde.	(en blanc.)
Commandant,	*Id.*
Brigadier d'escorte d'équipage.	*Id.*

M. le chevalier *de Salverte* commandera le logement qui partira à quatre heures et quart : marcheront MM. (*illisible*) et *de Prellat*.

M. Larbou commandera la troupe à pied.

La troupe à pied, telle qu'elle a été formée par M. le Marquis *d'Aché*, s'assemblera aujourd'hui à la tête du camp.

Messieurs,

Brigadier d'escorte pour les équipages,	Brossard.
Hommes d'armes d'escorte,	Deduiere. Compagnie.
Brigadier pour les logemens,	De la Roue.
Brigadier pour les éclopés,	Yentin.
Ancien M.	Milliard.
Maréchal-des-logis pour commander les hommes d'armes qui n'ont pas de chevaux,	Fagel.
Brigadier pour escorter les équipages,	St. Laurent.
Brigadier pour l'arriere-garde,	Dufailly.
Brigadier de garde,	Glapion.
Anciens,	Tolonas. Peconet.
Officier de piquet,	Clavin.
Brigadier,	Dufay.

Ordre du 18 *au* 19 *août.*

Il est défendu de prendre des légumes et d'abymer des jardins, *à moins qu'on ne paye les légumes de gré à gré.*

Il a été tué un bœuf et un mouton au n°. 22, à six *pétremaines* et demie la livre.

Messieurs,

Sous-lieutenant,	De Murinai.
Maréchal-des-logis,	Dermotte.
Brigadier,	Baulieu.
Maréchal,	(En blanc,)
Anciens,	Conat. Dantremont. Dutournaille. Lanou.

Messieurs,

Hommes d'armes de garde, s'il y en a, { Bidalon. St. Saules. Viala.

Hommes d'armes de police du camp pour aujourd'hui, { Basin. Inglas. Mezamat.

Pour le logement, { Deguel. Chalus. Marlier.

Pour les gros équipages, { Soller, *aîné*. Raignaud.

Avant garde, { Inglas. Mezamat. Escudier.

Arriere-garde, Monjou.

Hommes d'armes de police du camp, { Escudier. Bonnemain. Du Haltois.

Hommes d'armes de grande garde. { Dupuis. Laboncherie. Brassaud. Soller, *cadet*. Mezamat. Girardot.

Courtade l'a faite; c'est à moi.

Nota. Les noms Bonnemain, Escudier, Courtade et Michaud, sont tracés.

MM. Courtade et Roy ont fait la grande garde.

Police d'écurie. { Du Hatois. Romainville. Brassardi.

Ordre du 20 *au* 21 *août* 1792.

Messieurs,

Lieutenant-colonel,	(En blanc.)
Piquet.	De Charbarant *ou* Charfarant.
Brigadier de piquet,	Yentin.
Brigadier de garde,	Le Cachet.
Anciens de garde,	(En blanc.)
Hommes d'armes de garde,	Heravel. Soler. Dalerme.
De police d'écurie,	(En blanc.)

Il sera tout de suite commandé deux hommes d'armes à cheval pour escorter un prisonnier, homme suspect, au quartier général.

Messieurs,

Sous-lieutenans,	Le comte de Bourbel. Le marquis de Pracontade.
Maréchaux-des-logis,	Boquille. Rabiret.
Brigadiers,	Du Talle. Ginest. Joussaume. Peltier. Laboulaye. D'Aiguillon. Genibert. Glassion.

Ordre du 21 *au* 22 *août.*

Messieurs,

Lieutenant-colonel de piquet,	Bolinard.
Pour l'accompagner,	Le Cachet.

Messieurs,

Brigadier de garde, Yentin.
Ancien de garde, Courtois.

Hommes d'armes de garde, D'Alerme. De Regnaud.

De police au camp, Sapientis. Laboucherie. Du Huttois.

M. Duprélac marchera avec le détachement pour faire la distribution.

Il sera désormais commandé tous les jours deux ordonnances : la premiere prendra les ordres de M. le *marquis d'Achay* pour se rendre au quartier-général, chez M. le comte de *Chalup*, maréchal-général-des-logis de la cavalerie.

Messieurs,

De police du camp, demain, De Semeuse. Vautier. Jauffrion. 2.

D'ordonnance, De Belcour.
Au quartier-général, Nicalon, chez le général.

Ordre du 22 au 23 août.

Messieurs,

Lieutenant-colonel de piquet, Quarré.
Brigadier de piquet, Riveau.
Brigadier de garde, Bourbonne.
Ancien de garde, Dupain.

Hommes d'armes de garde, Esmard. Lagirardiere.

De police au camp, Jauffrion *aîné*. Soller. Roy.

Ordre du 22 au 23 août.

Il a été perdu hier, dans le cantonnement, une montre d'argent : si quelqu'un l'avoit trouvée, il est prié de la remettre chez M. le comte de Fassompierre, ou chez M. d'Autichamps, commandant du corps.

Les hommes d'armes sont prévenus de ménager autant que possible, les ressources pécuniaires qu'ils peuvent avoir, parce qu'il ne sera pas possible de leur procurer d'ici à long-temps l'argent dont ils pourroient avoir besoin.

M. Luca a remis une lettre à un homme d'armes, pour M. Pymard. Il prie celui qui l'a, de la lui remettre.

Ordre du 23 au 24 août 1792.

MM.

Officier supérieur de piquet,	Le comte de Bourbelle.
Brigadier de piquet,	Marie.
Brigadier de garde,	Raveau.
Ancien de garde,	Pigmard.
Hommes d'armes de garde,	Laumondiere.
	Berthelot.
De police du camp.	Courtade.
	Giroudot.
	Michaud.
Officiers-généraux de jour.	
Lieutenant-général.	Le marquis Desert.
Maréchal de camp.	Marquis de Mauray.

Le brigadier de semaine, de la sixieme, *de la reine*, sera mis aux arrêts pour n'avoir pas, *sans doute*, rendu l'ordre qui a été donné d'empêcher les valets de mener trois chevaux à l'abreuvoir ; et si cet ordre a été donné à l'enfler de l'escouade, et que ce soit lui qui ne l'ait pas exécuté, il sera également puni.

Les troupes sont prévenues que les corps et les individus doivent répondre au cri de : *qui vive*, des sentinelles ou vedettes, *France, armée royale.*

M. Chailloux se tiendra prêt à partir pour le quartier général, et viendra prendre les ordres du commandant du corps, à trois heures.

MM.

D'ordonnance pour le quartier général, { *Monsieur et Artois*, chez le commandant du corps.

Ordre du 23 au 24 août 1792

MM.

Colonel de piquet,	De Mieville.
Maréchal-des-logis,	Boquille.
Brigadier de garde,	Legros.
Ancien de garde,	D'Yvonet.
Hommes d'armes de garde,	Bazin. Juylas.
Hommes d'armes de police du camp.	Conson. Chaudenier. Pernot, aîné.

Officiers-généraux du jour.

Lieutenant-général,	Le comte d'Hector.
Maréchal de camp,	Le comte Hautois.

D'ordonnance au quartier-général la compagnie *écossaise*; chez le commandant du corps, la compagnie *Anglaise*.

Il a été perdu dans la nuit du 20 au 21, dans le village de *Cindonem*, deux chevaux; l'un bai à tous crins, etc., etc. Ceux qui en auront connoissance, sont priés de le faire savoir à *M. Saint-Pierre*, fourrier du commissaire-général cavalerie.

Il sera délivré demain, au parc de l'artillerie, des cartouches au corps des hommes d'armes, lorsqu'il les enverra chercher, et sur un ordre de M. le *comte de Chalup*.

Etat de campement à distribuer à chaque compagnie.

Une tante par compagnie.
Dix marmites.
Dix gamelles.
Quatre barils.

Un faisceau et manteau d'arme.
Un faynon.
Soixante piquets.
Une pelle.
Deux serpes.

Troupes à pied.

Une tante.
Six marmites.
Six gamelles.
Quatre barils.
Deux faisceaux.
Deux serpes.

On prie messieurs les hommes d'armes de veiller sur leurs valets, et à la moindre infidélité, d'en avertir, attendu que tous les jours on porte des plaintes sur des effets qui ont disparu du Bivac.

M. de la Boulaye, brigadier, et 24 hommes d'armes, iront par huit, de demi-heure en demi-heure, sur-le-champ, chercher du foin près le corps de garde des hommes à pied.

Ordre du 25 *au* 26 *août* 1792

Messieurs,

Colonel de piquet,	
Maréchal-des-logis,	Rabia.
Brigadier de garde,	Delaroue.
Ancien de garde,	Deboe.
Hommes d'armes de garde,	Mezamat. / Esendiez.
De police du camp,	Pernot. / Boussardiere.
Officier-général de jour,	Le marquis de Vaudreuil.
Lieutenant-général,	Le vicomte de la Châtre.
Maréchal-de-camp,	(En blanc.)

On fera prendre au magasin tous les sabres, pistolets, mousquetons et bayonnettes qui peuvent y être. Les compagnies auront le plus grand soin de tous les effets de campement *qui viennent d'être donnés. Il seroit impossible de les remplacer, s'ils se perdent ou se cassent.*

Ordre du 26 au 27 août 1792.

On ficellera aujourd'hui six à huit livres de foin par homme d'armes, étant incertain qu'on en trouve au premier gîte.

On réclame un porte-manteau qui a été pris au magasin, et qui appartient à *M. Ravelton*, de la première.

M. de Fontenoy.

M. Gapion.

Ordre du 26 au 27 août 1792.

	Messieurs,
Colonel de piquet,	Le baron de Lupé.
Maréchal-des-logis de piquet,	Fontanoy.
Brigadier de garde.	Gravelle.
Ancien de garde,	Dufraise.
Hommes d'armes de garde,	Bonnemain.
	Duhaltois.
De police du camp,	Bidalon.
	Saint-Sault.
	Vialat.
Officiers-généraux du camp,	
Lieutenant-général,	Le marquis Perrussedécart.
Maréchal-de-camp,	Le comte de Damascrux.

Il faut commander un détachement de deux hommes par compagnie, qui se tiendra prêt pour aller chercher les voitures au cas qu'on parte. *M. Dufailly* sera où on les prendra.

Si la blanchisseuse a remis à quelqu'un de ces messieurs un pantalon, ils le remettront à M. de *Combarieux*, homme d'armes de la sixième compagnie.

Ordre du 27 au 28 août 1792.

Colonel de piquet,	Volen. . . (le reste du mot illisible).
Maréchal-des-logis de piquet,	Faber.
Brigadier de garde,	(Illisible, écrit au crayon).
Ancien de garde,	Vigan.

Hommes

Messieurs,

Hommes d'armes de garde, { Romainville. / Bressard.

De police du camp, { Keravel. / Soller. / Dalesme.

Officiers généraux du jour.

Lieutenant-général, De Meran.
Maréchal-de-camp, Le comte de Sély.

M. Classin prie le gendarme à qui il a prêté le manifeste des princes, de le lui remettre.

On a perdu une petite mulle rousse, hors d'âge, qui a un peu de poil ôté sur le garot, le 24, après midi. On donne avis, si on l'a, chez *M. le comte de Chalup*, maréchal général de la cavalerie.

M. Dufailly, adjudant du corps, fera assembler aujourd'hui, à cinq heures du soir, les fourriers et anciens des compagnies.

MM. les Fourriers et anciens répondront de l'emploi des cartouches de MM. les hommes d'armes, qui sont prévenus qu'il n'en sera plus distribué, et que ceux qui les auront employés ou égarés, *feront la guerre sans en avoir*.

Ordre du 28 *au* 29.

Messieurs,

Colonel de piquet, (en blanc.)
Maréchal-des-logis, (*Id.*)
Brigadiers de garde, (*Id.*)
Anciens, (*Id.*)
Officier de jour, le duc d'Uzès, lieutenant-gén.
Officier de nuit, de Junié, maréchal-de-camp.

Hommes d'armes de garde, { Sapientis. / Laboucherie.

De police du camp, { Raynaud. / Esmard. / Lagirardiere.

M. le chevalier de *Salverte* marchera avec le campement.

Les sous-fourriers resteront pour partir avec le corps, et ils s'ocuperont de faire mettre en ordre les effets de campement, et de les faire charger sur les chariots destinés à cet effet. Il sera commandé un piquet de cinquante hommes d'armes, et un trompette, aux ordres d'un sous-lieutenant, d'un maréchal-des-logis, et quatre brigadiers, qui sera rassemblé par le *comte de Boisseuil.*

Les gendarmes sont prévenus qu'il y a beaucoup de dyssenteries au camp, qui proviennent des fruits verds que l'on mange, et qu'ils doivent s'abstenir d'en manger.

Les postes mettront plus d'exactitude dans leur service; les officiers prendront exactement le mot de l'ordre, et arrêteront toutes les troupes, de quelque espece qu'elles soient, même de leur corps, qui passeront à portée d'eux; cette nuit un poste du corps a été trouvé très-peu en regle par une patrouille étrangere. *M. de Castelbois n'a su que répondre à l'officier qui l'a interrogé.*

M. Divolet a perdu dimanche son manteau au corps-de-garde.

A quatre heures précises.

De logement de garde en arrivant.

Messieurs,

Br. Maréchal,	Roullant.
Ancien,	Deramy
Hommes d'armes,	Sapientis.
	Laboucherie.
Escorte des équipages,	Keravel.
Avant-garde,	Inglas.
	Mezamat.
	Escudier.
Arriere-garde,	Montjou.
Premier piquet,	Nicolon.
	Dupuis.
	Brossard.
	Duhaltois.
	Bonnemain.
	Escudier.

Messieurs,

Second piquet, { Laforêt. Mezamat. Inglas. Bazin. Montjou. Gaborit. Berthelot.

Discours adressé à la noblesse française, au camp de Faderprédimure, le 28 août.

MESSIEURS,

. . . . .

C'est demain que nous entrons en France : ce jour mémorable doit influer nécessairement sur la suite des opérations qui nous sont confiées, et notre conduite doit fixer le sort de la France. Vous n'ignorez pas les calomnies dont nos ennemis ne cessent de nous accabler, et le soin qu'ils ont de répandre que nous ne rentrerons en France que pour assouvir nos vengeances particulieres. C'est par notre conduite, Messieurs, c'est par la cordialité avec laquelle *nous recevrons les égarés qui viendront se jeter dans nos bras*, que nous prouverons à l'Europe entiere que la noblesse française, *plus illustre que jamais* par ses malheurs et par sa constance, sait vaincre ses ennemis et *pardonner* les erreurs de ses compatriotes.

Les pouvoirs qui sont remis entre nos mains nous donneroient le droit d'exiger ce que notre intérêt et notre gloire nous inspirent ; mais nous parlons à des *chevaliers français* ; et leurs cœurs enflammés du véritable honneur, n'oublieront jamais les devoirs que ce noble sentiment leur inspire.

Messieurs,

Premier piquet sous-lieutenant, le comte d'Aupede.
Maréchal-des-logis, de Launay.

Brigadiers, { Desessart. Pigasse. Bienaupré. Maréchal.

Messieurs,

Anciens, Nicolon. Monclair. Dutournail. le chevalier de Couar.

Second piquet sous-lieutenant, le marquis de Raggecourt.
Maréchal-des-logis, de Croisant.

Brigadiers, Baulieu. Desmarets. Gémois. Roullant.

Anciens, d'Outremont. . . . . Leroux. de l'Epine.

Maréchal-des-logis pour conduire les éclopés, Marlier.

Ancien, Duceaux.
Avant-garde, Desplasse.

Anciens, le chevalier de Barbarin. (tracé.) Rouget. Martin.

Arriere-garde.

Messieurs,

Brigadier, Luhen.
Les équipages, Gravelle.

Ordre du 29 août 1792.

Messieurs,

Brigadiers, Duteil. Ginest. Laboulaye.

Messieurs,

Anciens, { Ducaux. Barbaria. Chaix.

Il sera défendu aux hommes d'armes, sous quelque prétexte que ce soit, d'aller se promener au-delà des grandes gardes. Ceux qui seront pris, seront ramenés par les patrouilles, et mis au corps-de-garde. En cas d'alerte, chaque commandant de compagnie rassemblera sa compagnie devant son logement, et prendra les ordres du commandant du corps.

Les hommes d'armes qui ne seront pas de garde de police du camp, ou de piquet, se tiendront prêts à aller demain matin, à sept heures, *à une messe qu'on fera célébrer pour le roi*, à la Chartreuse, sur la rive droite de la Moselle.

Il sera commandé un détachement de vingt-quatre hommes, pris sur le détachement de cent cinquante qui seront à cette messe, commandé par un B. Les trompettes seront prévenus de s'y trouver.

Messieurs,

Lieutenant, de Roussillon.
Maréchal-des-logis, de Folmont.

Brigadiers, { Rivet. Jeutier. Luhen. Gravel.

Anciens, { d'Hirel. Dupesart.

Hommes d'armes, { La Forest. De Raynaud.

De garde, Viala.
Brigadier, Saint-Saules.
Ancien, Pouchet.

Hommes d'armes, { Pernot, aîné. De Chailas. Chaudenier. Suan.

Michaud et *Connesson*. (tracé.)

Ordre du 30 au 31 août.

Le piquet sera relevé demain à huit heures et demie du matin. Le nouveau piquet sera rassemblé par M. le chevalier *de Salverte.*

Les hommes d'armes de piquet s'arrangeront pour avoir assez de quoi vivre pendant qu'ils seront de piquet.

	Messieurs,
Officier de piquet,	De Camont,
Maréchal-des logis,	Damout.
Brigadiers,	De Chavaigny.
	De la Roue, *tracé.*
	Legros.
	Desplasse, *tracé.*
	Couturier.
	Duboé.
	Rancy.
	Chamelet, *tracé.*
	Vigaut.
	Laurnaud.

Hommes d'armes de grande garde,

Premier piquet,

- Conneçon, *écrit au crayon.*
- Pernot, cadet.
- Michaud.
- Girardot.
- Roy.
- Soller, cadet.
- Jouffrion, aîné.

Garde ordinaire.

Brigadier,	(En blanc.)
Anciens,	*Id.*
Homme d'armes,	Du Cheylleuth.

Chez le général de Langevillers.

Ordre du 31 au premier septembre.

Premier piquet.

Maréchal-des-logis,	Folmont.
Brigadiers,	Chavigny.
	Legros.
Maréchaux-des-logis,	Duboé.
	Lancy.

Second piquet.

Maréchal-des-logis,	Dumont.
Brigadiers.	De Laroue.
	Couturier.
Anciens,	Lornaut.
	Vigaut.
Hommes d'armes,	Connesson.
	Jouffrion.
	Jouffrion.
	Sernenze.
	Dupuy.
	La Boucherie.
Ancien maréchal-des-logis,	Potel.

La grande garde sera relevée demain à huit heures. M. le comte de *Boisseuil* ira la placer; elle sera composée du maréchal-des-logis, des brigadiers, et 24 hommes d'armes.

Le corps se tiendra prêt à aller demain le matin au fourrage, à huit heures, à raison de 35 hommes d'armes par compagnie; les hommes d'armes se pourvoiront de cordes et de sacs; il y aura un maréchal-des-logis et un brigadier par compagnie, 2 porte-étendarts pour commander la totalité, MM. *Chailloux* et *de Lépine*. Il y aura aussi une petite escorte, pour toutes les compagnies, d'un brigadier et de 8 hommes d'armes, chez M. *Jeutain*.

Maréchal-des-logis pour aller à la viande, M. Jallais.

Hommes d'armes, huitième et septième compagnie.

Colonel,	Le chevalier d'Alsace.
Maréchal-des-logis,	Jallais de la Barre.

Cinquième et septième compagnies au quartier-général.

	Messieurs,
Colonel,	Resimbergue, *tracé.*
	De Cumont.
	D'Aiguillon.
	Saint-Laurent.
	Belargue.
	Brossard, *tracé.*
	Demoges.
	Boisjoly.
	De la Noue.
	Petavel.
	Teregot.
Chez le commandant,	Saint-Rodolphe.
	Resimbergue.
Hommes d'armes,	Girardot.
	Roy.
	Jauffrion.
	Dupuy.
	La Boucherie.
	Sapientis.
	Brossard.
	Romainville.
	Du Hatois.
	Bonnemain.
	Escudier.
	Mezamat, *tracé.*

Ordre du premier au 2 septembre 1792. — Premier détachement.

M.	Desternai, *tracé.*
Maréchaux-des-logis,	Jalluy.
	Précontal.
Brigadiers,	Souleau.
	De la Boulaye.
	Arany.
	Duteil.
	Gimet.
	Pita.
	Decoti.
	Chedel.
	Courtois.

Il sera commandé un brigadier et quatre hommes d'armes pour conduire au quartier-général *le curé constitutionnel.*

Brigadiers pour accompagner les voitures au quartier-général,	Joussaume.
Anciens,	Du Caux. Rouget. Martel. Chaix.

Grande garde.

Maréchal-des-logis,	Saget.
Brigadiers,	Genibert. Desplasse.
Anciens,	De la Noue. Milliard.
Hommes d'armes,	Girardot. Roy. Courtade.
Officier suspendu,	Le chevalier de Murinai.

Du deuxième piquet.

Maréchaux-des-logis,	Le Roy. De Pruilli.
Brigadiers,	Desessart. De Baulieu. Demarets. Pigas. Daix. La Tiranderie. La Chartiere. Estignart.
Hommes d'armes,	Muzamat. Inglas, *tracé.*
Anciens,	Marlier. Montjou. Bazin, *tracé.* Gaborit. Berthelot, *tracé.*

Garde de quartier.

	Messieurs,
Ancien,	De la Marne.
Homme d'arme,	Joustrion.
Officier du jour,	Le comte de Scey.
Maréchaux-des-logis,	Mari.
	Saint-Charles.
	Verdun.

DU CAMP D'ÉTANGES.

Ordre du 2 au 3 septembre 1792.

OFFICIERS-GÉNÉRAUX DU JOUR.

Lieutenant-général,	Le comte Hector.
Maréchal-de-camp,	Le marquis Dulne.

Le général Dalis, commandant un corps de l'armée autrichienne, s'étant plaint que la trop grande affluence des Français attiroit des coups de canon sur ses troupes, M. le maréchal de Broglio prie MM. les officiers français de s'abstenir d'aller à ces postes avancés, ainsi que dans son camp.

	Messieurs,
Brigadier qui ira prendre le pain,	Pelletier, homme d'armes.
Second sous-lieutenant de piquet,	Le comte d'Opede.
Maréchal-des-logis,	Jallais de la Barre.
Brigadiers,	Gemois.
	Bignopré.
	Marechal.
	Le Cachet.
Anciens,	Ptolomé.
	Saint-Laurent.
	Ponchet.
	De la Borde.

Messieurs,

Grande garde,	Jallais.
Brigadiers,	Glapion.
	D'Aiguillon.
Anciens,	De la Verde.
	Barniere.
Ancien de garde,	De Lornot.
Officier de jour,	Le marquis de la Boissiere.
Maréchal-des-logis,	Bauquille.

Taxe des denrées et comestibles.

Lard, 15 sols.
Beurre, *Id.*
Œufs, 9 s. la douzaine.
Pain ordinaire, 2 s.
Pain blanc, 2 s. 9 d.
Bœuf, 9 s.
Veau et mouton, 7 s.
Vin ordinaire, une livre le pot.
Vin vieux, une livre 4 s. jusqu'à une livre 10 s.
Foin, 36 liv. le millier.
Pain, 20 liv.
Avoine, une livre 10 s. le bichet.

Messieurs,

Premier piquet.	Berthelot, *tracé.*
	Laumondiere.
	La Girardiere.
	Emard.
	Regnaut.
	D'Alerme.
	Soller.
	Chollat, *effacé.*
Grande garde,	Vautier.
	Semeure.
	Dupuy.
Garde du quartier,	Jeoffrion, aîné.
Pour la viande,	Keravel, *tracé.*

DU CAMP D'ÉTANGES.

Ordre du 3 au 4 septembre.

Officiers-Généraux de jour.

	Messieurs,
Lieutenant-général,	Le marquis de Vaudreuil.
Maréchal-de-camp,	Le Baron de Crussol.
Second piquet.	
Sous-lieutenant,	Le marquis de Rayecour.
Maréchal-des-logis,	Faber.
Brigadiers,	De Touches.
	Le Huan.
	Gravelle.
	Bourbonne.
Anciens,	De Bennonville.
	Huguet.
	De la Noue.
	Chalus.
Grande garde. Maréchal-des-logis,	Fontanois.
Brigadiers,	Chevalier Dufays.
	Duteil.
Anciens,	Jouffrin.
	Leroux. (*tracé.*)
	Chausseley.
Garde de quartier ancien;	Chev. du Coux.
Officiers du jour,	
Colonel,	De Richemont.
Maréchal-des-logis,	Rabiat.
Brigadier pour aller au pain et à la viande,	Giners.
Premier piquet.	
Ancien,	Chalus.

Messieurs,

Grande garde, { Keravel. Vialat. St.-Sauls. Bidalon. (*tracé.*) Boussardiere. Panet, aîné.

Ancien, Joussin.
Hommes d'armes, La Boucherie.
Sapientis.
Brossart. (*tracé.*)
Garde de quartier, Roy.

DU CAMP D'ÉTANGES.

Ordre du 4 Septembre.

Messieurs,

D'escorte d'équipage, De la Boulaye.
D'avant-garde, Couturier.
H. D. d'escorte d'équipages, Gabory.
D'avant-garde, { Sourdille. Brossard.

Le logement marchera, comme aujourd'hui, aux ordres de M. le chevalier de Salverte, avec un des deux adjudans.

Messieurs,

Deuxième piquet.
Sous-lieutenant, Le comte de Roussillon.
Maréchal-des-logis, Jállai.

Brigadiers, { Vivaux. Jeantin. Glassion. Brossard.

Anciens, { Le Roux. D'Antremont. Hanger. L'Épine.

	Messieurs,
Grande garde.	
Maréchal-des-logis,	Le Roy de Pruilli.
B.	Roulan.
	Bignopré.
Anciens,	Tournaille.
	Decoti.
Officier du jour,	Le comte de Earre.
Maréchal-des-logis,	Fontanoy.
Garde de quartier,	
Ancien,	Berniere.
Deuxième piquet,	Chaudenier.
	Connéçon.
	Perare. (*tracé.*)
	Contamine.
	Michaud.
	Girardot.
	Courtade.
Grande garde de campement,	Brossard.
	Romainville.
	Du Hatois.
Garde du quartier,	Tremeuge.
	Soller.
Avant-garde,	Bonnemain.
	Sapientis.
	Laboucherie.
Arrière-garde,	Le Roy.
Hommes d'armes qui ont été de grande garde au bivac.	Escudier.
	Mezamat.
	Inglas.
	Barin.
	Monjou.

Ordre du 5 au 6 septembre. — *Deuxième piquet pour le* 6.

	Messieurs,
Sous-lieutenant,	Le comté de Cumont.
Maréchal-des-logis,	Fontanois.

Messieurs,

Brigadiers, Genibert. De la Roue. Pelletier. Joussaume.

Anciens, Direl. Perau. De Mans. De la Forct.

Officier de jour, Le marquis de Belli
Maréchal-des-logis, Jallais de la Barre.
Garde d'étendard. — M. Pernot à reprendre à M. Courtade.

Ordre du 6 au 7 octobre — Premier piquet.

Messieurs,

Officier de piquet, D'Auteuille.
Maréchal-des-logis, Baurquille

Brigadiers, Dessessart. Pigaz. Baulieu. Démarets.

Anciens, Dufraise. Divolet. Piemont. Lagrange.

Deuxième Piquet.

Messieurs,

Sous-lieutenant, Lernau.
Maréchal-des-logis, Rabiat.
Brigadiers, Gemois. Roulan. Bignopré. Maréchal.

	Messieurs,
Anciens,	Lonebaud.
	Potel.
	Dupin.
	Dubertin.
Officier du jour,	Le vicomte d'Albon.
Maréchal-des-logis,	Fubert
Garde d'étendard,	Duteil.
Ancien,	St.-Laurent.

Il sera commandé demain matin un détachement de 24 hommes d'armes aux ordres de M. de Chamboran, porte-étendard.

Il sera commandé un autre détachement de 24 hommes d'armes aux ordres de M. Bolinart, porte-étendard.

	Messieurs,
Brig. du premier détachement,	D'Aiguillon.
Deuxième,	Glapion.
Premier détachement,	Sourdille.
	Contamine.
	Brossart.
Deuxième détachement,	Romainville.
	Michaud.
	Courtade.
Piquet,	Mary.
Gardes d'étendards,	Girardot.
	Conneçon.
	Chaudenier.
	De Chamboran.
Premier détachement,	Sourdille.
	Brossard.
	Michaud.
	Bolinard.
Deuxième.	Romainville.
	Contamine.
	Courtade.

Ordre

Ordre du 8 au 9 septembre 1792.

Messieurs,

Officier de jour, Le comte d'Autichamp.
Maréchal-des-logis, Roy de Pruilli.
Garde d'étendard, Ginest.
Ancien, Dutilleul.

Hommes d'armes du premier piquet pour demain,
Sourdille.
Brossart.
Ro naimville.
Du Hatois.
Escudier.
Mézamat.

Deuxième piquet,
Inglas, *tracé*.)
Bazin. *Idem*.
Marlier. *Id*.
Monjou. *Id*.
Gabory. *Id*.
Pernot, aîné. *Id*.
Laumoudière. *Id*.
(Et deux autres noms qui sont illisibles.)

Cardes d'étendards, { Semeuse. Vautier.

La garde de quartier, à reprendre, en montant, à M. Boussard ère.

Deuxième piquet, De Précontat.
Maréchal-des-logis, De Motte.

Brigadiers, { Detouches. Gravelle. Le Huin. La Roue.

Anciens, { Bonrecueil. Aubry. e la Noue. Val-Conseil. La Varde.

Les selliers établiront leurs boutiques à la tête du camp. M. Terme aura soin qu'ils s'occupent et travaillent toute la journée.

Il a été donné au fourrier un démonte-platine ; ceux qui n'en auront pas iront en prendre chez M. Devez.

Suite de l'ordre du 8 au 9 septembre 1792.

	Messieurs,
Capitaine-lieutenant,	Le marquis d'Achet.
Premier lieutenant,	Le marquis de Juigné.
Second lieutenant,	Le marquis de la Boissière.
Sous-lieutenant,	Le marquis de Mariny.
Brigadiers,	Le Gros.
	Rivaux.
	Jeantin.
	Le Cachet.
	Dufay.
	Chavigny.
	Brossard.
	De Saint-Laurent. (*tracé.*)
	De Noguer.
Anciens,	De Grandpré.
	Banonville.
	De Belcourt.
	Nicolon.
	Huguet.
	Mauclair.
	De la Noue.
	Tournaille.

Deuxième détachement.

	Messieurs,
Capitaine,	De Blangi.
Premier lieutenant,	De Sainte-Croix.
Deuxième lieutenant,	De Scey.
Sous-lieutenant,	Dopede.

Messieurs ;

Maréchaux, Dumont.
Vialat.
Ancien, Cheley.

De patrouille. — Première, Soller, aîné.
Vialat. (*tracé.*)
Raynaut.

Seconde, Boussardière.
Bazin.
Monjou.
Gabory.
Laumondiere.
Saint-Saules.

Grande garde pour le 9 septembre, De Raynaut.
Emard.
Le chev. d'Alyme.
Brettictoc.
Soller.
Vialat.
Saint-Saules.
Boussardière.
Laumondiere.

Avant-garde, De la Boulaye.
Hommes d'armes, Escudier.
Mezamat.
Inglas.

Arriere-garde, Matticlot.
Escorte d'équipage, Monjou.

Ordre du 9 au 10 septembre.

A VELMERDERF.

Il sera commandé 100 nouveaux chevaux, prêts à marcher, qui seront commandés par,
Un Capitaine-lieutenant, M. le marquis de Cousc.

	Messieurs,
Premier lieutenant,	Le vicomte d'Autichamp.
Second lieutenant,	Le chevalier d'Alsace.
Sous-lieutenant,	Le marquis de Rayecour.
Deux maréchaux-des-logis,	De Salmont,
	Fager.
Quatre brigadiers,	Le Cachet et Chavigny, *tracé.*
Huit anciens,	D'Entremont.
	Maillot,
	Couturier,
	De Saint-Laurent,
	Desplas,
	Gapion,
	Etignart, *tracé*;
	Conac,
	Chausselet,
	Diret,
	Perard,
	De Maune,
	La Loyet.
Maréchal-des-logis pour la grand'garde du détachement de 100 hommes,	M. de Folmont.
Brigadiers,	Desplas,
	Glapion.
Anciens,	D'Antremont,
	Décoti.
Ancien pour commander l'escorte des petits équipages,	Barbarin.
Brigadiers pour l'escorte des gros équipages,	D'Aiguillon, *effacé*;
	Genibert.
Homme d'armes,	Monjou.
Officier de jour,	Le marquis de Sainte-Croix.
Maréchal-des-logis,	Jallais.

Messieurs,

Pour l'escorte des petits équipages, De Semeure.

Brigadier de garde, De Boulay.

Ancien, De Brabant.

Hommes d'armes, { Boussardiere, Saint-Saules.

Ordre du 9 au 10 septembre.

Grand détachement de la tête à la queue.

Messieurs,

Anciens, { Estignard, Laforêt. Sourdille, *tracé;* Brossard, *idem;* Romainville, *idem;* Duhatois, *idem;* Escudier, *idem;* Mezamat, *idem;* Sourdille, *idem;* Mainville, *idem;* Duhatois, *idem.*

Piquet de six, de la queue à la tête, { Girardot, *tracé;* Constade, *idem;* Lemeuse, *idem;* Vautier, *idem;* Soller, cadet, *idem;* Roy, *idem;* Courtade, *idem;* Girardot, *répété*, *idem;*

Officier de jour, De Juigné.

Maréchal-des-Logis, Vialat.

Anciens de garde, Potiet.

Hommes d'armes, { Delevarde, Vialat.

Au camp d'Etanges. Suite de l'ordre du 9 au 10 septembre.

Saint-Jacques et Magdebourg ; ralliement, Catinae. Détachement de 100 hommes d'armes.

	Messieurs,
Capitaine-lieutenant,	Le comte de Foudres,
Premier lieutenant,	Le vicomte d'Alban.
Second lieutenant,	Le comte de Valanglain.
Sous-lieutenant,	Le comte de Roussillon.
Maréchaux-des-logis,	Jallais,
	Roy de Pruilli.
Brigadiers,	Genibert,
	D'Aiguillon,
	De la Boulaye,
	Le Pelletier.
Anciens,	Launay,
	Vigens,
	Deboe,
	Divolet,
	Piemar,
	Lagrange,
	Courtois et Chedel.
Maréchal-des-logis,	Faget,
Brigadiers,	Saint-Laurent,
	Genibert,
Anciens.,	De Couac,
	Chausselet.
Hommes d'armes,	Romainville,
	Escudier,
	Mezamat.

M. de *Bonrecueil*, de la huitieme compagnie, réclame une ceinture qu'il a perdue, dans laquelle il y avoit quinze louis en or, douze francs en argent blanc, et quelque monnoie.

Détachement pour demain huit heures.

Messieurs,

Anciens,	Courtois, De Launay.
Hommes d'armes,	Berthelot, Laumondiere, La Girardiere, Emard, Raynaud, D'Alerme, Soler, aîné.
De grande garde,	De Launay, Keravel, Saint-Saule, Pernot, aîné, *tracé;* Chaudenier, *idem;* Conneçon, *idem;* Boussardiere, *idem;* Pernot, aîné, *idem.*

Ordre du 10 septembre.

Détachement pour le 11.

Messieurs,

Capitaine-lieutenant;	De Latour.
Premier lieutenant,	Le Marquis de Bély.
Second lieutenant,	Le Baron de Lupet.
Sous-lieutenant,	Le comte de Cumont.
Maréchaux-des-logis,	Faber, Labarre.
Brigadiers,	De la Roux, Bourbon, Ginerte, Du Teille.

Messieurs,

Anciens, { Beaurecueil, Peconnet, Dupain, Dubertas, De Vinola, Teregeal, Boisjoly, Pital.

Officier de jour, De Guerrois.
Maréchal-des-logis, Folmont.
Ancien de garde, Joussain.

Saint-Jean, Berlin, Vendôme.

Officiers-généraux du jour :

Lieutenant-général, Le marquis de Junier.
Maréchal-de-camp, Le marquis la Sale Laisardier.

M. Desprès ira demain au pain et à la viande.

Messieurs,

Escorte pour le pain et la viande, { Anglais, Reine.

Hommes de garde de quartier.

Ancien de garde de quartier, Bidalon.
De grande garde, Joussain.

Anciens, { De Launay, Inglas, Bazin.

Grande garde, si elle a lieu, { Monjon, Gabaris, Berthelot.

Messieurs,

Détachement commandé pour le 11.
- Chaudenier,
- Conçon,
- Pernot, cadet;
- Michaud,
- Girardot,
- Courtade,
- Roy,
- Joffrion, cadet;
- Dupuis,
- La Boucherie,
- Sapientis,
- Brossard.

Homme d'armes, de garde, Soler.

Le détachement de 100 hommes, qui a été précédemment commandé, tiendra ses chevaux de selle.

Les officiers de ce détachement.

Capitaine-lieutenant,	Le marquis de Cognac.
Premier lieutenant,	Le vicomte d'Autichamp.
Second lieutenant,	Le chevalier d'Alsace.
Sous-lieutenant,	Le marquis de Racheiran.

Maréchaux-des-logis,
- De fontanois,
- Baquille.

Brigadiers,
- Pigace,
- Beaulieu,
- Desmarets,
- Gemois.

Anciens du détachement,
- Aubry,
- De Launay,
- De Laborde,
- Saint-Laurent,
- Milliart,
- Berniere,
- Lorneau :
- Lamarre.

Piquet de 50 qui sellera demain ses chevaux à huit heures.

	Messieurs,
Sous-lieutenant,	Le Chevalier de Murinet.
Maréchal-des-logis,	Marie.
Brigadiers,	Voulan, Bignopré,
Anciens,	Routy, Braban, Dutilleul, Grandpré,
Premiere grande garde,	
Maréchaux-des-logis,	Gabet, De Labarre.
Brigadiers,	Genart, *tracé*; Duteille, *idem*; Maréchal, Destouches.
Anciens,	De Chalup, Bérangere.
Seconde grande garde	
Maréchal-des-logis,	Rabiat.
Brigadiers,	Luca, Gravelle.
Ancien,	Bois-joly, Pital.
Ancien de garde,	Tereygol.
Officier de jour,	De Latour.
Maréchal-des-logis,	Faget.
Brigadier d'escorte,	Couturier.
Pour les éclopés,	Desnoyers.
Brigadier d'avant-garde,	Genest.

M. de Prella, commandé pour escorter une voiture.

Ordre du 12 septembre 1792.

Messieurs,

Brigadier d'escorte,	Brossard.
Brigadier de garde,	Dufay.
Ancien de garde,	Vignolla.
Détachement,	Chaudenier, Conçon, Pernot, Michaud, Girardot, Roy, Joffrion, Dupuis, Laboucherie Sapientis, Semeuze.
Piquet,	Romainville, Brossart, Duhatois, Bonnemain, Escudier, Mèzamat.
Grande garde,	Chalups, Laumondier, La Girardière.
Avant-garde et garde-quartier,	Rainaud, Emard.
Arriere-garde,	D'Alerme.
Escorte d'équipages,	Soller, aîné.
Seconde grande garde,	D'Allerme. Soller, aîné. Keravel.

Ordre du 13 septembre 1792.

Le maréchal-des-logis fera faire des patrouilles à l'entrée de la nuit ; elles ne seront que de trois hommes, et elles se rendront dans toutes les rues et empêcheront toute espèce de rassemblement de bourgeois, *et elles rendroient compte si elles en trouvoient plus de quatre ensemble.*

	Messieurs,
Brigadier pour le logement,	De Saint-Laurent.
Bigadier de garde,	D'Aiguillon.
Ancien de garde,	Estignart.
Pour demain,	Dapain.
Escorte d'équipage,	Le Cachet.
Pour le logement,	Romainville.
	Barthelot.
Garde de quartier,	Lamondière.
	Berthelot.
Escorte d'equipages,	D'Alermes.

Ordre du 14 septembre 1792.

Chaque maréchal-des-logis, brigadiers et anciens hommes d'armes veilleront ce soir à ce que les paysans ne ferment point les portes de leurs maisons, afin que les hommes d'armes sortent librement de leurs logemens.

	Messieurs,
Officiers supérieurs du détachement,	Le Vicomte d'Autichamp.
	Le Chevalier d'Alsace.
Sous-lieutenant,	De Rechcour.
Maréchaux-des-logis,	Marie, *tracé.*
	Faber.
	Faget.
Brigadiers,	Pigasse.
	Beaulieu.
	Des Marais.

Messieurs,

Anciens, Aubry de Lanon. Pottier de la Vargue. Saint-Laurent. Bernier. Larnaud. Lamare.

Pour la grande garde,

Maréchal-des-logis, M. Marie.

Brigadier, Graveile. La Roux.

Anciens, Barbarin.

Hommes d'armes, Reinand. D'Allerme. Solier, aîné.

Garde de quartier, Gabaris. Maujou.

Détachemens, Chaudenier. Gonçon. Pernot. Michaud. Girardot, cadet. Courtade. Roy. Joffrion, cadet. Dupuy. Laboucherie. Sapientis. Brossard. Semeuze.

Détachement à commander le 15.

Messieurs,

Piquet, Chaudenier. Conçon. Pernot, cadet. Michaud. Girardot. Courtade.

Messieurs,

Grande garde,	Laumondiere.
	Viala.
	Saint-Saules.
	Romainville.
	Du Hattois.
	Escudier.
	Mezamat.
	Berthelot.
	La Girardiere.
	Emar.
	Bidalon.
	Boussardiere.
	Pernot, aîné.
	Jouffrion, aîné.
	Vautier.
Gardes quartier,	Bazin.
	Inglas.

Ordre du 15 septembre 1792.

Messieurs,

Sous-lieutenant,	Le comte d'Albon.
Second lieutenant,	Valauglas.
Sous-lieutenant,	Le comte de Roussillon.
Maréchaux-des-logis,	Fontenoi.
	Boquille.
Brigadiers,	Roulan.
	Bignopré.
	Maréchal.
Anciens,	La Borde.
	De Launay.
	La Tireudrie.
	La Chartier.
	De Chaix.
	Rouget.
Maréchal-des-logis pour escorte,	Boquille.

	Messieurs,
Brigadier,	Saint-Laurent.
Anciens,	La Charriere.
	La Tiranderie.
Brigadier de garde pied et d'avant-garde,	Luen.
Anciens,	Courtois.
	La Grange.
Escorte d'équipage,	Emar.

Ordre du 16 *au* 17 *septembre* 1792.

	Messieurs,
Brigadier de garde,	Brossard.
Ancien de garde,	(*en blanc.*)
Hommes d'armes de garde,	Inglas.
	Mezamat.
	Escudier.
	Descarte.
	Gabari.
	Montjon.

Il sera commandé trois ordonnances qui se rendront auprès de M. d'Autichamp, à la tête de la colonne, au moment du départ. On enverra sur-le-champ un gendarme au-devant des équipages, sur la route de Verdun, leur porter l'ordre ci-joint.

Ordre du 16 *septembre* 1792.

Le boute-selle à cinq heures, le boute-charge à cinq heures et demie; brider tout de suite, et à cheval à cinq heures trois quarts. Le corps s'assemblera en dehors du village qui conduit à Russelli; le logement partira à cinq heures, aux ordres de M. le comte de Boissent.

M. Duprelot marchera avec le logement. Il est de nouveau or-

donné à tous les hommes d'armes qui, étant d'avant-garde, seront placés en vedette, de prendre des guides de village en village, ne fût-ce que pour aller à cent pas.

Messieurs,

Escorte d'équipages, { Rabia. / Chavigny.

Ancien de garde, La Grange.

Brigadier d'arrière-garde, Brossart.

De garde, { Mezamat. / Escudier.

De grande garde. Première, { Laumondière. / Marliere. / Saler.

Deuxième, { Saint-Saules. / Boussardière. / Bidalon.

De piquet, Chaudenier. / Conçon. / Pernot, cadet, / Michaud. / Girardot. / Courtade. / De Tachemel. / Romainville. / Du Hattois. / Monjou. / Gabori. / Berthelot. / Lagirardière. / Emard. / Reynaud. / Dalerme. / Keravel. / Pernot, aîné. / Jouffrion. / Vautier. (*écrit au crayon.*)

De

Messieurs,

De garde, { Bazin. Bonnemain.

De garde et Marliere écrits au crayon.

Ordre du 17 au 18.

Saint-François, Pétersbourg. Ralliement, Vendôme.

Messieurs,

Lieutenant, Pelet de la Barre.
Brigadier, Chavigny.
Ancien de grande garde, De la Marne.
Anciens de garde à pied, { La Chartiere. Le marquis du Champ.
De grande garde, { Michaud. Pernot *cadet*. Saler. Bidalou.

Les fourriers dresseront un état par compagnie, *des fourrages qui auront été pris dans chaque village*. Chacun de ces états sera remis à M. le marquis d'Achay, qui en fera dresser un général, afin d'en donner un reçu.

Messieurs,

Second lieutenant, De Valenglas.
Sous-lieutenant, De Roussillon.
Maréchaux-des-logis, { Boquille. Fontanais.
Brigadiers, { Voulant. Bignopré. Maréchal. Suan.

Messieurs,

Anciens, { Laborde. / De Launay. / Latiranderie. / De Chaix.

Ordre du 16 au 17 septembre 1792.

Il est défendu aux hommes d'armes d'enlever dans les granges du blé en gerbe ; *on peut seulement prendre du foin et de l'avoine en gerbes, si l'on n'en trouve pas de battue.*

Il sera ordonné au maire de fournir avant cinq heures neuf cent livres de pain, que l'on prendra pour les journées de demain. Il lui sera également ordonné de faire battre de l'avoine.

Suivent les quatre noms ci-après, écrits au crayon.

Descorte.
Jauffrion.
Blés *cadet*.
Bidalou.

CONTROLE DE LA COMPAGNIE.

Messieurs,	*Messieurs*,
Desmarets, brigadier.	Joussin, *id.*
Delaroue, *id.*	Delaunay, *id.*
Brossard, *id.*	Dechaix, *id.*
Laboullaye, *id.*	Dupuy.
De Guette, officier.	Sourdille.
Nicolon, *id.*	Laboucherie.
Chalus, *id.*	Sapientis.
Laforest.	Brossard.
Courtois, *id.*	Romainville.
Estignard, *id.*	Duhatois.

Messieurs,

Bonnemain.
Lalibarderie.
Vassal.
Escudier.
Mezamat.
Deves.
Inglas.
Bazin.
Marlier.
Monrjou.
Gaborit.
Berthelot.
Laumoudière.
Lagirardière.
Esmard.
Raynaud.
Dalerme.
Soller.
Keravel.
Viala.
St. Saules.
Bidalou.
Boussardière.
Tremeuge.
Bongard.
Pernot *cadet*.
Michaud.
Girardot.
Courtade.
Girard.
Roy, 13.
Soller *cadet*.
Jouffrion, 1.
Jouffrion, 0.
Veautier, 18.
Layvillers.
Suan.
De Chaiyllat.
Galloes.

Messieurs,

Maubué.
Armingard.
Semeuze,
St. Marcel.
Contamine.
Hautier.
Deverne.

Total, 69.

Chevaux, 54.

En état de travailler, 46.

Blesssés, 8

Total, 54

ESCADRON POUR LA COMPAGNIE.

Premier peloton.

Desmarets.
Lagirardière.
Gaborit.
Dupuy.
Chalus.
Bonnemain.
St. Saules.
Estignart.
Laforest.
Marlier.
Nicolon.
Brossard.
Delaroni.
Girardot.

Messieurs,

Montjou.
Joussin.
Soller *cadet*.
Esmard.
Soller *aîné*.
Michaud.
Dechaix.
Laumoudiere.
Conneçon.
Laboullaye.

Second rang.

Romainville.
Mezamat.
Raynaud.
Laboucherie.
Dalesme.
Viala.
Pernot *cadet*.
Laboussardiere.
Duhattois.
Bazin.
Keravel.
Lecourtois.
Sourdille.
Bidalon.
Berthelot.
Roy.
Chaudenier.
Jouffrion.
Courtade.
Pernot *aîné*.
Sapientis.
Escudier.
Bossardr.
De Launay.

Non montés.

Messieurs,

Layvillers.
Suan.
Duchoullat.
Gallais.
Saint-Marcel.
Contamine.

Troupe de réserve.

Inglas.
Jouffrion.
Tremeuge.
Veautier.
Limeuze.
Dequelle.

Troupe à pied.

Libarderie.
Vassal.
Deves.
Maubué.
Armingaud.
Bongard.
Girard.
Gautier.
De Verne.

Hommes d'armes.

St. Valant.
Bousgergue.

Détachés.

St. Antoine.

Messieurs,

Rodeman.
Broglio.
Conneçon.
Damoiseau.
Joussain le Dragon.
Soller *aîné*.
Galant.

A reprendre pour la garde.

St. Marcel.

Messieurs,

Lémure. (Ensuite viendra le tour de M. Ducheylac.)

Pour répondre au piquet.

Laumoudiere.
Keravel.
Pernot *aîné*.

MM. Soller ont été de logement.

M. Laboussardiere et St. Saules n'ont point fait d'avant-garde.
MM. de Monjou et St. Saules ont monté la garde.

Le comité a fait son possible pour rendre avec la plus grande exactitude les noms de famille portés dans l'extrait ci-dessus; mais il croit devoir prévenir que plusieurs de ces noms se sont trouvés si mal écrits dans l'original, que quelques-uns ont pu être mal transcrits.

Fait au Comité de Sûreté générale, ce 12 octobre 1792, l'an premier de la République.

Signé, Michaud, Grangeneuve, Cl. Fauchet, Ruamps, Ingrand, Basire, Courtois, Chabot, Rovere, Vardon, Leyris, Louis-Maribon-Montaut; J. M. Musset, secrétaire.

D'une lettre de Louis-Stanislas-Xavier Bourbon, émigré, au ci-devant marquis de Lambert.

Somme-Tourbe, ce 29 à 7 heures.

Il y a eu, mon cher marquis, un de mes gardes du-corps pris hier à un fourrage. Je m'adresse au duc pour que le cartel nous soit commun avec les Prussiens, et que si les *patriotes* ne le respectent pas d'abord à notre égard, des représailles aussi justes que *sévères* leur apprennent à le respecter à l'avenir. Vous sentez combien cela est juste; et comme le cas est présent et pressant, il seroit bien à désirer que le duc agît promptement. C'est à vous que je m'adresse pour l'y engager : je m'en rapporte bien à votre zèle pour cela. Adieu, mon cher marquis : vous connoissez bien mes sentimens pour vous. *Signé*, Louis-Stanislas-Xavier.

A Monsieur, Monsieur le marquis de Lambert, à Hans.

Copie du reçu de 117 moutons, donné par Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick-Lunebourg, aux habitans du village de Hans, en Champagne.

N°. 6127.

Le village de Hans en Champagne a livré pour l'armée Prussienne 117 moutons, dont sa majesté le roi de France s'engage à payer la valeur lorsque sa personne sacrée sera libérée et l'ordre rétabli dans ses états : en foi de quoi je donne, sous la garantie spéciale de sa majesté prussienne, la présente *quittance*, qui pourra être réalisée et échangée contre la valeur des susdites denrées, *en temps et lieu*. Au quartier-général, Hans en Champagne, le 29 septembre 1792. *Signé*, Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brnnswick-Luneburg; et plus bas, Delpuimeau.

Collationné et certifié conforme aux originaux par les soussignés membres et commissaires du comité de sûreté générale. A Paris, ce 12 octobre 1792, l'an premier de la république. J. M. Musset, Michaud, Grangeneuve, Vardon, Ruamps, Ingrand, Chabot, Leyris, C. Basire, Rovère, Courtois, Fauchet.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

650